

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>16</i>
<i>Représentés :</i>	<i>6</i>
<i>Absents :</i>	<i>1</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>22</i>

Séance publique du 12 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 06 septembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT ;
M. Sébastien FABRE, Jean CARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Stéphane SANSAC (arrivé à 20h35), Maurice TEULIER,

Absents-excuses :

Mme Magali POQUET représentée par Mme Ghislaine CRAYSSAC ;
Mme Françoise GALEOTE représentée par Mme Francine TEISSIER ;
Mme Kedna THOMAS représentée par Mme Danièle KAYA-VAUR ;
Mme Karine MINIC représentée par M. Stéphane SANSAC ;
M. Edmond ROUTABOUL représentée par Mme Huguette THERON-CANUT ;
M. Yohan ENCAUSSE représenté par Mme Sylvie LOPEZ.

Absents :

Mme Sandrine AUBRY

Secrétaire de séance : M. Sébastien FABRE

**Délibération n°
DL20220906**

**RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ESPACE G.BRU -
NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT**

Par délibération en date du 15 décembre 2021, le conseil municipal a validé le programme de rénovation énergétique de l'espace G.BRU.

Les travaux de rénovation énergétique de l'espace Georges BRU qui se réaliseront en 2022 comprennent :

- L'isolation des rampants de la grande salle et de la salle au parquet
- Le passage en led de l'éclairage de la grande salle et de la salle au parquet

Le montant de cette opération consécutif aux différentes consultations, pour l'année 2022 s'élève à 121 381,00 € HT soit 145 657,20 € TTC :

- Isolation des rampants 67 081€ HT
- Passage en led de l'éclairage 48 500€ HT
- Dépenses imprévues (5%) 5 800€ HT

Ces équipements peuvent bénéficier d'aide exceptionnelle de l'Etat au titre du Plan Macron - 5000 terrains pour 2024.

Ouï l'exposé du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE ;

- **D'approuver** le programme de rénovation énergétique de l'espace G.BRU au titre de l'année 2022 pour 121 381€ HT ;
- **D'approuver** le plan de financement de cette opération, à savoir :
 - o Etat (plan de relance (20%))

- o DETR 2022 (20%)
 - o Région Occitanie (20%)
 - o Département de l'Aveyron (20%)
 - o Commune (20%)
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande ;
 - D'adopter à l'unanimité

Délibération certifiée exécutoire par :
- Sa transmission en Préfecture le : 14 SEP. 2022
- Sa publication :
Affichée le : 15 SEP. 2022
Retirée le :

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ

